



Traces

Histoire et mémoires des immigrations en Rhône-Alpes

Entretien avec **Mustapha Najmi**,

Sociologue, acteur associatif

Membre du CO et CA de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Ecart d'Identité. - Dans le cadre du projet Traces en Rhône-Alpes, vous aviez initié avec Mme W. Hissar-Houti à l'époque, au sein de l'association ARALIS et en partenariat avec d'autres associations de la région impliquées dans cette perspective, tout un travail en réseau sur l'histoire et les mémoires de l'immigration dans la région. Ce travail est devenu exemplaire à l'échelle nationale. Je souhaiterai que vous reveniez d'abord sur les origines de ce travail.

Mustapha Najmi. - Disons que ces questions mémoriales sont apparues dans les années 90, entre autres dans le milieu associatif qui a participé historiquement à l'accueil et à l'accompagnement des immigrés. Ce mouvement est né à la conjonction de deux préoccupations en fait. D'une part, se posait de manière générique la question de la reconnaissance de la participation de ces immigrés à la construction de la France,

et donc au patrimoine national et à ce qu'on pourrait appeler le roman national. Comment ils s'insèrent dedans et comment ils sont reconnus dans l'histoire nationale. D'autre part, c'était le positionnement même de ces associations, qui apportaient d'abord des réponses à des attentes sociales non satisfaites par ailleurs, qui les amena à se poser aussi des questions sur les parcours de ces personnes qu'elles rencontraient, sur les dimensions identitaires, sur les transmissions, etc. Et donc, ce travail mémoriel a visé d'aller au-delà de la question sociale au sens strict du terme. Il devenait nécessaire de découvrir aussi et de faire découvrir l'originalité de ces parcours, ce qui les constituaient dans la sphère personnelle et identitaire, au-delà des rôles sociaux qui étaient assignés comme « travailleurs ». Et, à partir de là, d'interroger ou de réinterroger le parcours de ce qu'on appelait l'« intégration » dans la société française qui constituait à l'époque le discours dominant

ou l'injonction dominante concernant ces personnes. Ce discours supposait bien évidemment un certain nombre de démarches de la part des immigrés mais ne se posait pas la question des efforts que la société d'accueil devait elle-même accomplir pour permettre à ces populations de construire leurs places. *In fine*, ce travail revenait à s'interroger sur la question de la place de l'étranger dans la société française.

E. d'I – J'en profite, puisque vous évoquez la question de la place dans la société : l'année prochaine sera également l'année du troisième anniversaire de la fameuse Marche pour l'égalité, ce qu'on a appelé plus souvent la « marche des Beurs ». A votre avis, quel rôle cet événement, sans doute totalement imprévisible à l'époque, a joué dans la question de la reconnaissance, de la place et peut-être déjà de la mémoire et de l'histoire dont vous parlez ? Même si c'était d'une manière décalée :



il s'agissait de la génération issue de l'immigration et d'une revendication autre et plus complexe encore que celle de l'apport migratoire à la construction de la France.

M. N. - C'est indéniable. La marche pour l'égalité, c'était l'émergence de toute cette question sur la place publique en France. Il me semble qu'il y a là-dessus deux aspects intimement liés. L'aspect de la contribution historique de la première génération des immigrés, qui restait en fait la question en creux, passée sous silence, mais qui, à mon sens du moins, est à l'origine de cette problématique de la mémoire, elle est sous-jacente au rapport de la société française à l'immigration. Et puis, sur le plan politique, c'est l'événement de la marche pour l'égalité qui a fait émerger cette question sous-jacente sur la place publique. L'un des premiers acquis de cette marche c'était la carte de résidence de dix ans. C'était une démarche qui avait pour objectif de faire reconnaître la place des parents, en leur accordant une place de droit plus stable, et en même temps, c'était une exigence de l'égalité que posaient les jeunes sur la place publique. Donc, la marche pour l'égalité cristallisait à elle seule ces deux aspects. On pourrait dire que cette marche a ouvert les sensibilités à ces questions.

E. d'I. - Elle a cristallisé ces deux aspects mais dans un contexte où c'était, comme vous le rappeliez, la question de l'intégration qui occupait les agendas politiques, ciblant de fait surtout les générations issues de l'immigration, parce qu'elles se donnaient les moyens de se faire entendre, mais en couvrant en quelque sorte la question de la mémoire et des anciennes générations qui va ressurgir un peu plus tard, fin des années 90, en terme d'une approche vraiment mémorielle.

M. N. - A mon avis, ce sont des choses qui se posent à des niveaux différents ou des temporalités différentes. Il y a des séquences historiques qui s'inscrivent dans des temps plus lents, notamment cette question de la place de l'étranger dans la société, ou de l'immigration liée aux ex-colonies, etc. Ce sont des questions qui ont une dimension mémorielle et historique très importante et très chargée. Et puis, il y a la dimension de l'évolution sociologique et politique de la société qui fait qu'à un moment donné des problématiques émergent. C'est ce qui a fait que dans les années 80, avec l'évolution du regroupement familial notamment dans le milieu maghrébin, il y a eu l'apparition de la génération dite issue de l'immigration et qui était confrontée à des problématiques de scolarité, d'insertion sur le marché de

l'emploi, etc. On était arrivé à un stade d'évolution, y compris de la gestion de la question urbaine en France qui connaissait un certain essoufflement, avec des grands ensembles dépourvus d'équipements publics, sportifs, etc. Ce sont toutes ces conjonctions qui ont fait que cette question-là est apparue dans les années 80 et non pas avant ou après.

E. d'I. - Dans ce contexte-là, comment ARALIS, anciennement Maison du Travailleur Étranger, est-elle arrivée à la nécessité de travailler sur cette dimension de la mémoire ?

M. N. - C'est une question qui, en fait, s'est posée de manière concomitante à la situation des foyers que gérait l'association. L'association, à travers sa longue histoire, a géré un parc de foyers pour travailleurs migrants. Et dans les années 90, ce parc était dans un état assez dégradé. Certains de ces logements devenaient inadaptés au public résident. Donc, l'offre n'était plus aux normes en quelque sorte. D'une certaine façon, on pourrait dire que la question de la place des immigrés dans la société s'incarnait dans cette réalité de leur logement, l'une reflétant l'autre. Donc, l'association a commencé à réfléchir à la nécessité de la requalification, de la réhabilitation, des fois de la démolition de certains foyers et à la nécessité d'offrir



des logements plus adaptés, etc. Et, à l'époque, on s'est posé également la question de la place des gens, dans le sens de leur réhabilitation également dans l'histoire nationale et dans le contexte local, parce qu'on s'apercevait que, souvent, pour la population locale, c'était une découverte. Tant que ces foyers existaient, ils ne posaient pas question et leurs résidents étaient quasiment invisibles dans l'espace public, mais quand on commençait à réfléchir sur leurs réhabilitations ou leurs démolitions, sur le déplacement des résidents, etc. les populations découvraient du coup ces résidents, parfois même les élus. Donc, principalement, ce travail mémoriel a démarré à l'occasion des opérations de requalification de l'habitat. Et puis aussi parce que la direction de l'association s'est posée à ce moment-là la question des limites du travail et de l'accompagnement social classiques auprès de ces populations, c'est-à-dire des limites de faire de ces populations de simples bénéficiaires de telle ou telle mesure sans jamais les regarder ou les inviter à être eux-mêmes les acteurs potentiels de leur propre histoire. Et donc, on a commencé à tenter des petites expérimentations avec ces populations, sur leurs parcours, sur leurs identités, sur leurs expériences de vie, en s'appuyant sur le levier culturel et sur l'artistique comme un

moyen d'expression de leurs vécus.

E. d'I. - C'était donc le contexte interne à l'association. En même temps, ces questions de l'histoire, de la mémoire et des apports migratoires se posaient et se travaillaient également aussi bien au niveau d'autres acteurs localement qu'au niveau national. Comment toute cette dynamique a donné lieu peu à peu à la fois à la constitution du réseau Traces sur le plan régional et comment l'articulation s'est faite avec la préfiguration au niveau national de ce qui est devenu la Cité nationale de l'histoire de l'immigration ?

M. N. - En fait, à l'époque, il y avait une vague mémorielle en France qui s'était développée dès les années 80, mais la question de l'immigration y était quasi absente. Néanmoins des prémisses d'actions émergeaient dans un certain nombre de quartiers, à la fois des structures issues de l'éducation populaire, des militants associatifs issus eux-mêmes de l'immigration, quelques acteurs patrimoniaux commençaient également à s'intéresser à ces questions, etc. Et l'idée qui avait émergé petit à petit était de construire des liens et des passerelles entre ces initiatives qui restaient encore très disparates et d'imaginer des formes de restitutions qui soient à la fois publiques, visibles et bénéficiant d'un minimum de travail en amont et d'une communication de qualité. Cette idée a émergé dans un cadre plus général où la préoccupation était autour de l'expression et de la participation des populations globalement, dans lequel notamment le théâtre, mais aussi d'autres formes culturelles, expérimentait des choses très intéressantes. D'où l'idée de la nécessité d'appuyer ce travail sur la mémoire sur l'aspect culturel et artistique. Donc, il fallait trouver des liens entre les initiatives sur la place des immigrés dans la société, le travail artistique et culturel et le travail de la recherche en tant que telle, notamment à l'époque quelques sociologues qui étaient assez agissants sur ce terrain-là. Donc associer les acteurs de ces différents champs. C'est une démarche qui s'est construite de manière assez pragmatique et, en même temps, en essayant de cerner le mieux le problème, au niveau de la pertinence du territoire, de la variété des situations, des vagues migratoires et des acteurs. Et la région Rhône-Alpes se révélait pertinente à tous ces niveaux. Beaucoup d'acteurs régionaux comme l'ADATE ou le Musée Dauphinois en Isère ; Peuplement et Migrations dans le Rhône, le Grain à Saint Etienne et d'autres à Valence et ailleurs étaient porteurs d'initiatives qui ne demandaient qu'à se mettre en lien.

E. d'I. - En même temps émergeait l'idée d'un musée



de l'immigration au niveau national.

M. N. - Oui, parallèlement au niveau local et régional, il y avait des initiatives au niveau national aussi bien sur le plan de la recherche historique (les travaux de Gérard Noiriel, de Benjamin Stora et d'autres) que sur le plan des acteurs associatifs et militants comme Génériques qui portaient l'idée d'un musée consacré à l'histoire et à la mémoire des immigrations. Cette dimension nationale s'est traduite par le rapport, à la demande du premier ministre de l'époque, Jospin, qui a été réalisé par Rémi Schwartz et Driss El Yazami, soutenant ces initiatives et cette idée auprès du plus haut niveau de l'autorité de l'État. Quelques années plus tard, ce rapport a donné lieu à la préfiguration de ce qui s'est appelé par la suite la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Avec le recul on pourrait dire que l'avancée au niveau régional a peut-être permis principalement d'inscrire la dimension des réseaux régionaux et la dimension de l'action culturelle et artistique comme dimension importantes du projet de la Cité. En tout cas l'expérience de Traces à l'époque était apparemment la plus développée et la plus aboutie et donc paraissait un peu comme exemplaire. Elle démontrait la nécessité et la possibilité d'aborder le travail de mémoire d'une manière

globale : sur le plan éducatif, sur le plan scientifique et sur le plan culturel et artistique qui touchait un large public. Je crois que c'était l'apport de cette expérience au niveau national.

E. d'I. - Où en sont les choses aujourd'hui à votre avis ?

M. N. - Sur le contexte actuel, mon sentiment, c'est que les choses ont évolué. La question même de la place des étrangers a évolué. Mais en fait de manière paradoxale. Il y a à la fois des avancées concrètes par rapport aux questionnements qui se posaient dans les années 80, l'immigration est désormais partie prenante de la société française et de son identité malgré tout ce qu'on peut en entendre dire, de son économie, de sa culture et de son patrimoine. Ce sont des choses réelles. Certains des enfants de l'immigration qui étaient à l'initiative de la marche pour l'égalité dans les années 80 tiennent parfois aujourd'hui des postes clés. Il y a des avancées indéniables de ce côté-là. En même temps ces questions d'immigration restent un sujet de controverse, de débats publics sensibles, d'amalgames, de raccourcis et de contre-vérités avancés parfois par des personnalités, notamment certains élus, même si leurs discours sont battus en brèche par la réalité objective.

E. d'I. - Qu'est-ce qui expliquerait à votre avis ce

paradoxe ?

M. N. - Il y a un certain usage qui dit que ces paradoxes sont révélateurs en fait des avancées. Plus on avancerait dans l'intégration, plus ces questions s'exacerbent en quelque sorte. A mon sens, cette explication a ses limites. Je pense plutôt que l'on avance sur un certain nombre de choses mais qu'il reste un certain nombre de thèmes sur lesquels on est encore très en retard, à la fois par rapport à d'autres pays et par rapport à la réalité même de la société française. Je pense que sur le champ du politique, on est encore très en retard, je pense que sur le champ institutionnel nous sommes également en retard. Non pas au niveau des corps ou des champs intermédiaires mais au niveau des postes décisionnels. Tôt ou tard, il faudrait, un peu comme pour la question de la parité même si cela ne peut pas être de la même manière, il faudra une prise de décision courageuse qui fasse avancer les choses de manière volontaire. C'est d'autant plus important qu'aujourd'hui, contrairement à ce qu'on disait d'elles il y a quelque temps, les populations issues de l'immigration votent. Malgré toutes les difficultés qu'elles rencontrent encore, elles votent. Donc, il faut que de la part des pouvoirs publics il y ait un volontarisme pour faire bouger un peu les lignes sur un certain nombre



de questions sensibles. C'est une question sociétale qui se pose aujourd'hui à toutes les organisations politiques. Et la deuxième chose, c'est comment faire reconnaître la diversité auprès de toutes les institutions économiques, sociales, intermédiaires afin que cette partie de la population française puisse trouver sa place comme toutes les autres catégories de la population.

E. d'I. - Là, vous faites du coup le lien en les traces et le devenir en quelque sorte. Où en est le projet Traces en tant que tel aujourd'hui là-dedans. Quels en sont les enjeux ?

M. N. - Le projet tel qu'il s'est développé a été porteur d'une dimension quasi socio-politique, à savoir travailler sur la question de la place de l'immigré, notamment issu des colonies dans la société française, en partant de l'histoire et en inscrivant cette question dans une perspective à la fois locale et nationale qui favorise l'émancipation de ces populations, leur intégration localement et nationalement, dans une perspective qui s'inscrit comme un facteur global de développement de la société française et comme un facteur de lien entre l'émigration et l'immigration, entre le local et l'international. C'est un travail à la fois citoyen, pédagogique, militant et professionnel qui avait besoin de mobiliser un réseau le plus large possible,

avec évidemment différents degrés d'implication selon les acteurs. Implicitement, c'était construire un objet en commun et une démarche en commun, ouverte à tous les acteurs, associatifs, institutionnels, chercheurs et militants. Et avancer pragmatiquement en construisant les entrées thématiques de l'approche : conflits, patrimoine, lieux de mémoire, archives, culture, etc. Même si on n'a fait que déblayer ces terrains en mettant en réseau les différents acteurs sur ces thématiques ! Donc ça, c'était le projet initial et tel qu'il s'est déroulé.

Quant aux potentialités de son développement aujourd'hui, cela passe bien évidemment par une réflexion sur toute cette expérience pour arriver à en extraire les éléments pertinents à consolider et construire une démarche de rebondissement un peu plus partagée entre les acteurs. La démarche actuelle s'est un peu essoufflée et il faut cerner les difficultés rencontrées pour retrouver une dynamique. Mais je pense pour ma part que cette démarche a insufflé vraiment quelque chose d'important dans la société localement.

E. d'I. - Pour y avoir participé, je dirais que Traces a pleinement atteint un premier objectif : construire un réseau autour de cette question et insuffler comme vous dites quelque chose dans la société quant à

cette question. Maintenant, pour aujourd'hui et demain quels sont à votre avis les enjeux fondamentaux d'une relance ou d'un souffle nouveau pour ce projet ?

M. N. - Il me semble que l'un des enjeux importants actuellement, c'est l'histoire. Je crois que certaines thématiques historiques commencent à se poser dans l'espace public et qu'il y a nécessité d'en poser et d'en explorer d'autres. Je crois que le travail de mémoire a servi à travailler le lien social dans les quartiers, etc. et c'est très bien. Il me semble néanmoins que le travail sur le lien entre l'histoire et les enjeux actuels de la société française reste la principale question qu'il faut continuer à travailler. Cela permettra de donner un contenu permettant des débats et des échanges sur des questions qui sont peu traitées encore. La deuxième chose, c'est que cette expérience a permis d'expérimenter des manières de faire et de construire de l'action entre différentes structures associatives, institutionnelles, des fois des collectivités locales. Il me semble que c'est quelque chose d'important qu'il ne faut pas perdre. Même si les logiques des différents acteurs ne sont pas les mêmes, on peut construire des espaces d'élaboration de l'interculturalité de manière concrète, par le débat, la création, le festif, etc. par des canaux divers qui correspondent aux sensibilités diverses de



la société. Je pense qu'il faut sortir du réflexe « boutique » et élaborer des actions en commun sur ces questions. Et puis, il y a une autre dimension que nous n'avions pas beaucoup développé dans Traces et qu'il faudra développer plus, c'est la dimension de la restitution. Beaucoup d'actions qui ont été menées dans les quartiers et autres risquent de ne laisser de traces justement.

E. d'I. J'en profite pour te poser une dernière question concernant les revues puisque nous fêtons également le 20e anniversaire de la revue Ecarts d'identité qui a accompagné quelques moments forts de Traces en Rhône-Alpes depuis 2000. Plus largement, est-ce que les revues qui travaillent sur ces thématiques en France, et peut-être plus globalement les média, vous semblent refléter suffisamment le travail de mémoire et d'histoire ?

M. N. - Il y a eu sûrement une évolution et les média s'emparent plus maintenant de cette question. Mais pour ce qui concerne Ecarts d'identité, le partenariat est à la fois ancien et particulier puisque l'association qui la porte, l'ADATE, a été partie prenante depuis le début de ce travail. Il était naturel qu'Ecarts d'identité soit le principal porteur d'un certain nombre d'écrits le long du projet. C'est peut-être plus difficile pour d'autres revues au niveau national,

plus spécialisées ou ancrées dans d'autres régions. Ecarts d'identité a été une chance à la fois par ses thématiques sur les migrations et l'interculturalité et aussi par l'échelle du territoire. Cela a permis de garder certaines traces qui n'auraient pu être gardées sans ce partenariat ■

